



Lycée

**BAHUET**

Réussir au cœur d'un campus nature

# RESIDENCE ETUDIANTS

« Saint-Antoine »



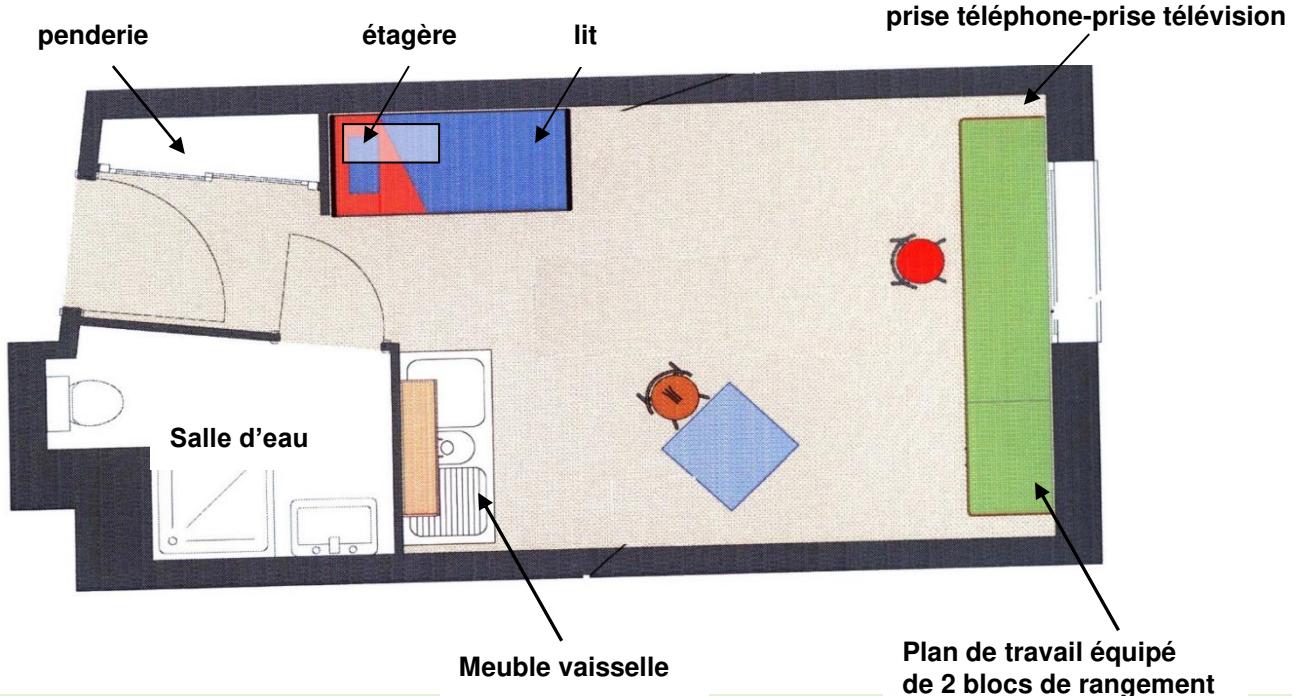
*Face au lycée ...*

## DESCRIPTIF

- Cette résidence offre 92 appartements.
- Chaque appartement (environ 20 m<sup>2</sup>) comprend :
  - un coin cuisine (évier, plaque électrique, réfrigérateur),
  - une salle d'eau (lavabo, douche, WC),
  - une prise téléphone direct.
- La résidence située en prolongement du Lycée offre un parking, une salle de travail en groupe ou de réunion, une laverie, un garage 2 roues et la présence d'un gardien.
- Le restaurant situé dans l'enceinte de l'Etablissement permet aux étudiants qui y sont scolarisés une restauration à prix étudiés (self ou cafétéria le midi).



## APPARTEMENT type T1



## MODALITES DE LOCATION

LOYER – 2023/2024	Type T1
- Loyer mensuel brut	301 €
- Charges mensuelles	
- électricité et chauffage des communs	
- eau	
- assurance de l'appartement (incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile)	64 €
- Abonnement EDF	8€

### Reste à la charge du locataire :

- consommation électrique du logement,
- éventuellement, abonnement téléphone, internet, redevance TV.

## DUREE

- La location est consentie par bail pour une durée de 10 mois (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin).

## CAUTION

- Une provision d'un montant égal à 1 mois de loyer est versée lors de la réservation.
- Le chèque de caution est encaissé fin novembre 2023.
- Une caution de 30€ est demandée pour l'obtention du badge donnant accès au parking.

## LES AIDES AU LOGEMENT

- L'étudiant peut bénéficier sous certaines conditions de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement).
- Calcul possible sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## ATTRIBUTION

- Les appartements sont attribués dès l'inscription définitive ou la réinscription dans l'ordre d'arrivée des dossiers.